

**Avis public**



**ADOPTION DU RÈGLEMENT SUR LA TAXE  
RELATIVE AUX SERVICES  
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2015**

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 146 de la Charte de la Ville de Montréal, qu'à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement qui sera tenue le lundi 1<sup>er</sup> décembre 2014 à 19 h, à la salle du conseil située au 13665 boulevard de Pierrefonds, le règlement sur la taxe relative aux services imposant une taxe sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de l'arrondissement pour l'exercice financier de 2015 sera adopté.

DONNÉ À MONTRÉAL,  
ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO  
ce dix-neuvième jour du mois de novembre de l'an deux mille quatorze.

**Suzanne Corbeil, avocate**  
Directeur du bureau d'arrondissement et  
Secrétaire d'arrondissement

/sr